



Assistance Humanitaire Internationale (A.H.I.)
Chemin de Montmajou – F-34370 CAZOULS-LESBEZIERS
christian@christiandelagrance.com - www.assistancehumanitaire.org
Déclarée sous le n° W343004059 - Préfecture de l'Hérault - EORI : FR 50738834600011

Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'ASSISTANCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE (AHI)

**Du samedi 23 AVRIL 2022, à 14h30
Maison de la Mer - Quai Baptiste Guitard - 34140 MEZE**

Les membres de l'association A.H.I., se sont réunis en Assemblée Générale le **samedi 23 avril 2022 à 14h30** à la Maison de la Mer à MEZE, après que tous les membres de l'Association aient été régulièrement convoqués au moins 3 semaines avant la date de ce jour.

Christian DELAGRANGE, en qualité de président de l'association, préside l'Assemblée et Mélissa VANWANGHE est nommée secrétaire de séance.

En préambule de la tenue de l'Assemblée Générale, le président et la secrétaire de l'Assemblée Générale ont procédé à la certification de la feuille de présence.

A l'Assemblée Générale de ce jour, 94 membres à jour de cotisation étaient présents et/ou représentés (27 membres présents et 67 procurations) sur 144 membres adhérents d'Assistance Humanitaire Internationale.

Le quorum fixé par l'article 11 des statuts est atteint ; soit la présence à l'Assemblée Générale d'au moins un quart des membres en exercice, le vote par procuration étant admis.

Les procurations reçues se prononcent unanimement pour un vote positif sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour et sont donc soumises au vote, à savoir :

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2021
2. Approbation des Comptes de Trésorerie de 2021
3. Compte rendu des derniers projets
4. Projets en cours
5. Questions diverses

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2021

Le président demande aux membres présents si d'éventuelles remarques sont à porter sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale relative à l'année 2021 qui s'est tenue de manière virtuelle suite à la pandémie du COVID-19.

Aucune modification n'ayant été demandée, le président soumet celui-ci au vote.

N'ayant constaté aucune abstention, ni vote contre, **le procès verbal 2021 est approuvé à l'unanimité.**

2. Approbation des Comptes de Trésorerie de 2021

Yves Fouquet, Trésorier d'AHI, présente le rapport financier de l'année 2021 :

- **PRESENTATION DU BILAN** : Il n'y a rien de particulier à dire sur le bilan d'AHI dans la mesure où nos ACTIFS sont quasi nuls : nous ne possédons rien, si ce n'est notre disponibilité financière que je vous présenterai plus tard et le matériel valorisé, stocké à Montagnac. Quand à notre PASSIF il se résume à notre compte de résultat que je vous présente. Le bilan de 2021 s'élève à **180 546,68€**
- **PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT** : Le compte de résultat est un document de synthèse, faisant partie des états financiers et ayant pour fonction d'indiquer la performance de l'entreprise. Pour A.H.I il permet de mesurer notre activité, le respect de nos statuts, et notre indépendance financière.

Évidemment, le rapport financier de 2021 fait ressortir l'impact COVID sur notre activité. **Tous les indicateurs de recettes et dépenses sont restés à des niveaux très bas.**

Le compte de résultat fait apparaître un solde positif global à hauteur de : **458,65€**

Les dépenses s'élèvent à : **108 063,15 €** pendant que les recettes s'élèvent à : **108 521,80 €**
(Y compris la valorisation du bénévolat et de notre stock de Montagnac : 58 700 €)

Nos dépenses sont quasi identiques (+ 2 246,67€) à celles de 2020. Ceci est dû à l'absence de projet conduit en 2021.

Nos recettes sont en légère baisse (- 2 923,83 €) à celles de 2020. Ces deux tendances conjuguées, conduisent au résultat global légèrement positif de 2021.

Le résultat financier s'élève à **724,26€** au 31/12/2021 dû aux seuls intérêts des livrets. Les intérêts de 2021 ne sont pas comptabilisés, ils apparaîtront en janvier 2022.

➤ **LES COMPTES D'EXPLOITATION**

Le résultat d'exploitation affiche un solde négatif de: **- 265,61 €.**

Les dépenses d'exploitations sont à hauteur de : - 49 363,15 € elles sont en très légère hausse de 4.72% sur 2020. On peut mesurer l'incidence COVID ayant conduit à n'engager quasiment aucun projet hormis en Casamance. Ces dépenses restent quasi à la hauteur de 2020, déjà une année fortement impactée par la baisse de notre activité sur le terrain.

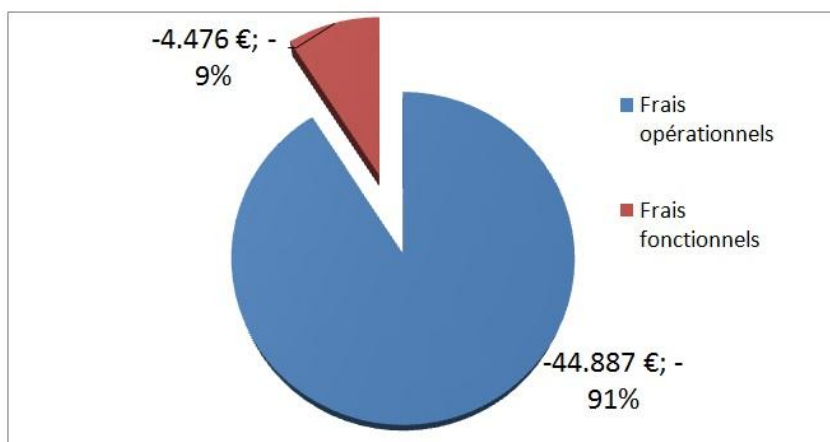
Le poste principal avec 41.09% de ces dépenses est « l'achat de prestation, de matériel à caractère humanitaire et subvention sur projet soutenus par AHI » (20 284€).

Les dépenses de « transport de marchandises » (14 227 €), qui reflètent le nombre de conteneurs envoyés au cours de l'année, représentent 28.82% des dépenses. L'achat de prestations humanitaires est en baisse sur 2020 qui avait déjà vu un fort ralentissement reflétant l'absence de projet menés sur le terrain. Les autres postes opérationnels sont en hausse et en particulier l'envoi de conteneur qui progresse de 8 818 €.

Notons l'envoi de conteneur vers le Mali.

La totalité des frais opérationnels, à caractère directement humanitaire, avec 44 887 €, restent à un faible niveau, mais représentent encore **90.93%** de nos dépenses. Malgré la baisse de notre activité, nos dépenses opérationnelles restent largement majoritaires dans notre résultat.

Nos frais fonctionnels, avec 4 476 €, représentent **9.07%** de la totalité de nos dépenses. Malgré l'impact de nos charges fixes, ils restent le reflet du peu de frais de fonctionnement interne à AHI en 2021. **Nous enregistrons à nouveau dans ce poste la charge des frais administratifs du camion.**



Même si cette année 2021 est toujours fortement impactée par le COVID, les statuts d'A.H.I sont bien respectés et **la quasi-totalité de nos ressources est bien affectée à l'action humanitaire.**

Ramené à **10€ de recette**, cela nous donne un ratio de **9.09 € de frais opérationnels** pour **0,91 € de frais fonctionnels**. Autrement dit pour 10 € de collectés 9,09 € (9,45 € en 2020) sont utilisés directement dans l'action humanitaire.

En 2021, les recettes d'exploitation sont à hauteur de 49 098 €, elles restent stables avec 2020 (51 773 €).

Là aussi l'impact COVID est indéniable. Peu de concerts d'organisés cette année. Malgré une hausse des recettes en 2021 de ce poste «recettes activité annexes spectacles» nous sommes à des niveaux très bas. Elles ne sont pas, cette année encore, la part prépondérante de nos recettes avec seulement 8 372 € soit 17.05% de nos recettes.

La recette due aux cotisations perçues (7 100 €) est à nouveau en baisse sensible avec – 1 094 € par rapport à 2020. Pourtant cela faisait deux ans que nous enregistrons une hausse des équivalents cotisations. Elles représentent maintenant 14,46% de nos ressources d'exploitation. Il faut noter que ce poste ramené au montant de la cotisation individuelle nous donne 237 adhérents (253 en 2019, 273 en 2020). L'on mesure là l'action de rappel automatique auprès de nos adhérents que nous devons intensifier. **Nous redescendons en 2021 sous le niveau de 2012.**



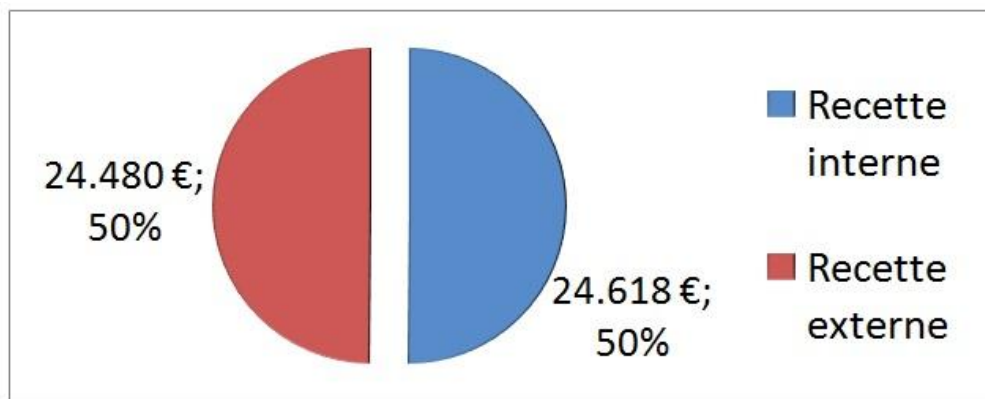
Le point noir reste ces adhérents qui ne renouvellent pas leur cotisation d'une année sur l'autre. Des adhérents éphémères au nombre de **70 en 2020** et **53 en 2019**. Compensés en partie, comme chaque année, par les **35 nouveaux adhérents de 2021**. **Nous avons là des marges de progression.**

Les dons reçus, sur et hors projets, s'élèvent à 23 820 € contre 31 662 € en 2020. Ces deux postes représentent 48,5139% de nos recettes. Il faut noter que toutes les sommes versées au-delà du montant de la cotisation (30€) sont reportées dans ce poste. Ce poste a été positivement impacté les dons de particuliers très importants. **Tous ces dons sont bien précieux pour AHI et ouvrent droit à un CERFA permettant d'en déduire 66% de ses impôts.**

Le poste vente de marchandises s'élève à 9 086 € et représentent 18,51% de nos recettes. Il est impacté parla vente du livre "Si Roujan..." à hauteur de 7 933 €. Il y a toujours peu de « produits dérivés » à la vente cette année.

Nous atteignons l'équilibre entre nos recettes internes, 24 618 €, et nos recettes externes, 24 480 €. Ceci renforce, dans

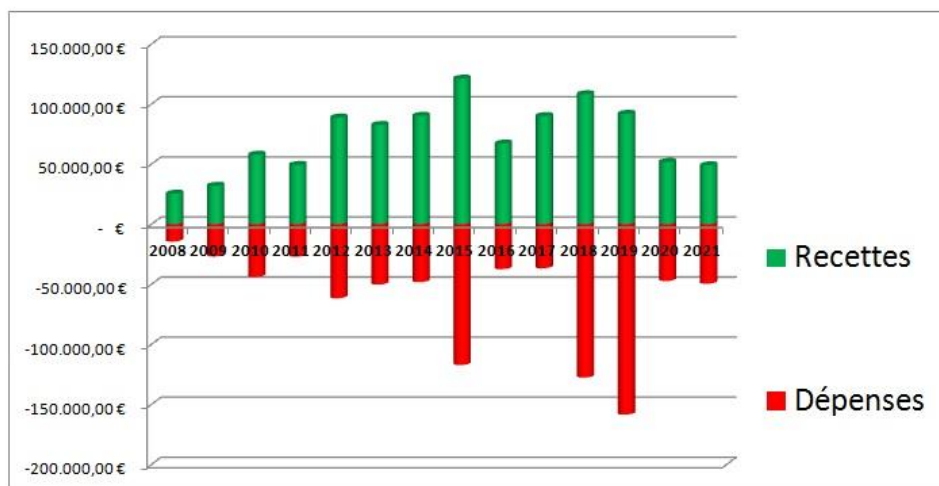
cette année particulière de 2021, notre indépendance financière. **Même si dans le contexte COVID tout ceci est bien relatif.**



	2017	2018	2019	2020	2021
Total des produits	90 043,60 €	108 172,71 €	91 880,11 €	51 773,35 €	49 097,54 €
Résultat stocké	53 463,55 €	- 19 376,79 €	- 66 438,98 €	4 634,87 €	- 265,61 €
Produit net	36 580,05 €	127 549,50 €	158 319,09 €	47 138,48 €	49 363,15 €
Charges opérationnelles	- 33 101,50 €	- 125 729,33 €	- 157 203,43 €	- 44 533,43 €	- 44 886,93 €
pour 10€ collectés : dépenses opérationnelles	- 9,05 €	- 9,86 €	- 9,93 €	- 9,45 €	- 9,09 €
pour 10€ collectés : dépenses fonctionnelles	0,95 €	0,14 €	0,07 €	0,55 €	0,91 €
	9,51%	1,43%	0,70%	5,53%	9,07%

Pour 10 € de recettes, 9,09 € sont directement utilisés pour l'action humanitaire.

Tout comme pour les dépenses, à la lecture de l'évolution de nos recettes, l'année 2021 marque une incontestable pose, indépendante de notre volonté. **Nous avons subi nous aussi les différents confinements.**



Notre trésorerie au 31/12/2021 était de **178 046.68€** de liquidités disponibles.

Je construis, afin de répondre aux obligations légales, un budget 2022 à hauteur de 127 700 €, qui sera tout à fait relatif en fonction de l'actualisation de nos différents projets et de la situation sanitaire. Il sera équilibré.

En conclusion, le bilan financier d'A.H.I est sain et les statuts de l'association sont parfaitement respectés. Et ceci même si nous devons relancer notre action en direction des rentrées de cotisations. Notre activité a été largement impactée par la COVID. Décidément 2021 restera aussi une année à oublier au plus vite. Cependant nos liquidités disponibles nous permettent d'envisager la suite de nos actions avec une marge de sécurité non négligeable. Il est donc temps de lancer un ou des nouveaux projets solidaires.

Le président remercie Yves FOUQUET de tenir à la perfection un des postes les plus ingrats d'AHI. Il remercie aussi tous les organisateurs de concerts AHI pour le mal qu'ils se donnent à la tâche, et qui apportent tant de bonheur par leur totale implication.

Le président soumet au vote le rapport financier de 2021. N'ayant constaté aucune abstention ni vote contre, le **rapport financier des Comptes de Trésorerie de 2021 est approuvé à l'unanimité.**

3. Compte rendu des derniers projets

Depuis la dernière AG physique, le 26 mai 2019, vous avez heureusement pu assister chaque samedi via FACEBOOK, à l'évolution d'AHI.

Un petit résumé de ces 3 dernières années :

- 5 conteneurs auront été envoyés au Bénin et 1 conteneur au Mali, soit depuis la création d'AHI et en comptant le tout prochain, ce seront 50 conteneurs, cela représente mis bout à bout, 600m de conteneurs. L'équipe d'AHI aura été chercher, jour après jour, ce matériel, ces fournitures... Tris, emballages, chargements, près de 4.000 m³ de matériel au total, en prenant en compte les petites livraisons (Maroc, Tunisie, Casamance, Haïti, le Népal et tant d'autres pays).
- Remerciement pour notre représentant au Bénin, Bertin Affognon et ses amis du Lion's de Cotonou, qui se chargent des dédouanements, déchargements, distributions et suivis à travers le Bénin, des conteneurs envoyés.
- Aux premiers jours de la pandémie, alors que le monde médical découvrait une pénurie dramatique de protections, AHI aura livré des milliers de masques, de gants et de surblouses de bloc opératoire, ce qui a permis de protéger des centaines de personnels de la santé. Certains, telle Mme Mourgues, infirmière de Montagnac, ont même tenu à remercier AHI en faisant des dons financiers ou de matériel.
- Acquisition de deux ambulances livrées au Bénin.
- Yves, notre trésorier aura aussi été très actif au Sénégal en dirigeant l'aménagement d'étals dans le marché d'Abéné, ainsi que la rénovation de la maternité : réfection de la toiture toute entière, des plafonds détruits par l'humidité, des peintures des murs intérieurs, et ravalement total de la façade.
- Il est à noter qu'Yves a aussi écrit un livre sur son village de naissance, Roujan, et que les bénéfices de sa vente, qui fut un réel succès, ont été généreusement reversés à AHI dans leur intégralité.
- De son côté, Jacques, notre dentiste, aura continué les soins, mais aussi installé un système neuf de pompage d'eau après un nouveau forage.
- Le CEFODEC aura reçu de nombreux équipements de jardin, des machines à coudre et autres outils d'ateliers, ainsi que des fournitures scolaires. Il en est de même pour le Foyer centre de vie d'Azowlissè, pour le centre catholique d'Abomey-Calavi avec la Sœur Esther.
- Suite à la réception d'un mail d'un infirmier, Célestin KODO et après vérification sur la fiabilité de l'ONG, une nouvelle aide importante a été apportée à La Fraîche Rosée, d'Abomey-Calavi. Célestin souhaite notamment aider les villages de brousse, les personnes n'ayant pas accès aux soins. A noter que lors de l'envoi de conteneurs, AHI paie le transport maritime et c'est la Fraîche Rosée qui paie le dédouanement. Célestin Kodo a d'ailleurs fait un emprunt personnel pour le payer.
- Apport d'aide au centre de santé de Kétou en équipement, consommables médicaux et don d'une des deux ambulances envoyée au Bénin.
- Ces envois représentent des centaines de palettes de consommables et autres matériels envoyés dans ces 6 conteneurs. A noter que chaque carton est vérifié, notamment les consommables médicaux, sortis un à un des cartons, pour contrôler les dates de validité. Cela représente des centaines d'heures de travail minutieux sans compter le chargement dans les conteneurs.
- AHI aura également acheté et fait installer pour le Foyer centre de vie d'Azowlissè, une nouvelle pompe de relevage haute pression (grâce au don de notre architecte Magdy) et changé la citerne d'eau de toit, ainsi que la tuyauterie et l'installation électrique, très vétustes et qu'il aurait été dangereux de laisser en l'état.
- Participation au financement d'ordinateurs pour des enfants au Népal.
- Salutations à tous les donateurs (et surtout donatrices) qui permettent de régulièrement alimenter nos envois pour les enfants en produits d'hygiène, en équipement de matériels et fournitures scolaires, mais aussi de magnifiques layettes pour les nouveaux nés, confectionnés avec tant d'amour : Lucette, Josiane, Isabelle, Annette, Dominique, Annick, Jacqueline, Josiane, Gisèle, Véronique, Martine, Patricia, Christiane, Béatrice, Dany d'Agde, Katherine Gavrill et ses élèves.
- Malgré la pandémie, quelques spectacles ont quand même pu avoir lieu, notamment à Lablachère (Ardèche) et Lecelles, qu'organise chaque année l'équipe du Dr Marc François. Cette année, ces derniers reprennent force et vigueur, avec un spectacle conjoint au CEED sur Strasbourg, Laurens (Hérault), Lablachère (Ardèche), Lecelles (Nord). Comme toujours les déplacements, repas et hôtels, ne sont jamais remboursés, pour intégralement préserver la recette.

- En octobre 2019, décès de notre ami Béninois Pierre Houkpon, qui avait la lourde tâche de faire tourner la clinique Saint Pierre à Kétou. Ce qui a posé un certain nombre de problèmes concernant sa succession.
- Nous avons aussi, comme chaque année et grâce à vous, alimenté la hotte du Père Noël, en Afrique comme en France. Cette année, lancement de l'opération "Coup de pouce au Père Noël" qui fut un vrai succès, ce qui aura permis la distribution de jouets NEUFS à de nombreuses associations, CCAS et même hôpitaux d'enfants malades, faisant ainsi des centaines d'heureux.
- Livraisons de denrées à des banques alimentaires de l'Hérault, grâce à l'Association Humanitaire Sétoise et Languedocienne.
- Remerciements aux élèves de l'Institut Sainte Marie d'Anthony et de leur professeur Katherine Gavril qui sensibilise ses élèves à l'humanitaire, en vendant des chocolats à Noël et à Pâques, reversant ainsi à chaque opération des sommes entre 1 500 et 2 000 € qu'ils destinent aux enfants malheureux. Sommes qui totalisent à ce jour près de 10 000 €.
- En juin 2021, acquisition d'un nouveau 20 M³ après le vol de notre camion.
- Heureusement, un généreux donateur nous a prêté son camion, nous permettant de ramener un cabinet d'ophtalmologie complet de la région de Liège. Salutations également aux amis artistes qui l'ont chargé et un, qui a fait les plus de 2.000 Km A/R pour nous le livrer.
- Remerciements à Roselyne BORDES pour la vente de sacs, d'animaux en peluches, ... sur un stand.

4. Projets en cours

- Continuité de l'aide apportée à la Fraiche Rosée au Bénin, ainsi que les multiples aides apportées tout au long de l'année (envois de bureaux, de chaises, de cahiers, de fournitures scolaires dans les écoles de brousse, des jouets pour les enfants du village mais également des lits, des cardiographes, des tables d'accouchement, des couveuses récoltés auprès du CHU de Montpellier). Après un devis accepté, des travaux sont à venir pour réparer la cantine scolaire complètement délabrée. Le chantier va démarrer très prochainement.
- AHI a largement participé à l'élan international pour venir en aide à l'Ukraine : 3 envois à partir de la mairie de Mèze, de son diocèse et de la mairie de Cazouls-les-Béziers. Puis l'envoi, grâce à Eddy Del Fabro, de 4 camions remplis à ras bord en Pologne, dans le village de Telatyn, aux frontières de l'Ukraine. AHI a participé aux frais d'essence. Pour le premier voyage, 6 m³ de matériel, de vêtements, de couvertures, de l'alimentaire sec, et pansements. Pour le second voyage, deux camions sont partis avec du matériel médical et du matériel d'hygiène (25 m³). Ahi a financé la location du second camion ainsi que l'essence des deux camions. Un troisième voyage a été réalisé avec, de nouveau deux camions, un financé par AHI et l'autre par une autre association "Les hospitaliers de St-Lazare". Le matériel va essentiellement pour les civils et sur la ligne de front où se trouvent les militaires. Eddy est également parti avec 1 200 €, les différents dons des adhérents pour faire des achats sur place, en fonction de demandes locales et ciblées. Un nouvel envoi est prévu courant mai.
- Un autre projet conduit par Eddy del Fabro se met en place à Gbogolo, en Côte d'Ivoire. Il y'a en tout 50 000 personnes pour un dispensaire, une maternité et un centre scolaire. Sur le projet d'évaluation, aucun gros travaux n'est envisagé. Pas de réhabilitation depuis 20 ans.
Une réunion a été organisée avec tous les cadres du village, les différents responsables du dispensaire, de la maternité, les représentants religieux ainsi que le comité des jeunes, qui a une place prépondérante dans la vie de la collectivité afin d'établir un plan de projet. Il a été décrété que toutes les opérations seront faites avec l'aide des villageois des 13 communes et des 150 campements. Le but d'AHI serait de réhabiliter la maternité (30 accouchements par mois, pour une sage-femme et une aide sage-femme), le dispensaire, et par la suite, le centre scolaire. Apport du matériel pour le dispensaire et la maternité, ainsi que des infirmiers et des médecins afin de former le personnel sur place avec le matériel apporté.
L'association "Électriciens sans frontières" va se charger de mettre l'électricité et alimenter les réseaux d'eau potables. L'association Développement de Gbogolo, prend en charge l'organisation et le planning des travaux conjointement, en accord avec les associations françaises.
Il a aussi été décidé, dans le même temps, de créer des sources de revenus d'intérêt collectif, comme une zone maraîchère dans les bas fonds, ainsi qu'une coopérative agricole pouvant verser des bénéfices, en vue de la maintenance permanente des locaux réhabilités et du matériel apporté, ou acheté sur place. A noter que la Côte d'Ivoire est le premier producteur de la Noix de cajou.
En résumé, avec une enveloppe de 30 000 €, tous les travaux fonctionnels peuvent être réalisés.
Eddy et son équipe partiront sur place, du 5 octobre au 17 novembre pour débiter les premiers travaux, c'est à dire réhabiliter la maternité.
- Préparation du prochain coup de pouce au Père Noël.

5. Questions diverses

Le mandat du C.A. arrivant à échéance, il est mis au vote le renouvellement des membres actuels. Vote à l'unanimité pour que le Conseil soit renouvelé.

Sur proposition du C.A., deux personnes sont pressenties pour être admises au sein du Conseil d'Administration. Il s'agit d'Eddy Del Fabro en tant qu'administrateur et Mélissa Vanwanghe en tant qu'administratrice et secrétaire suppléante. Les deux nominations sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée.

Le local d'AHI est toujours à Montagnac. La recherche d'un nouveau hangar plus vaste est abordée. La demande a été faite auprès de Mr Philippe VIDAL, Maire de Cazouls-Lès-Béziers et 1^{er} vice-président de l'Hérault, mais aucun lieu n'a été trouvé de son côté. La présence de Monsieur Thierry BAEZA, Maire de Mèze, nous fait envisager une demande pour revenir dans sa ville, comme nous l'étions à la création d'A.H.I. Bénéficiaire d'un terrain communal pour implanter un hangar serait l'idéal.

L'occasion nous est donnée de remercier à nouveau Mr Yann Llopis, Maire de Montagnac pour la mise à disposition du hangar actuel.

Les nouveaux T-shirts d'AHI sont mis à disposition.

Vous pourrez trouver toutes les informations sur le site d'AHI : www.assistancehumanitaire.org et sur Facebook @AssistanceHumanitaireInternationale-AHI

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h10.

Un verre de l'amitié, généreusement offert par le C.A., est proposé à l'ensemble des membres d'AHI présents.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par le président et la secrétaire nommée pour cette séance.



**Le président de séance
Christian DELAGRANGE**

**La secrétaire de séance
Mélissa VANWANGHE**